

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00590

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT – JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 – PROGRAMME DE BILLETTERIE POUR LES MATCHS DE FOOTBALL ORGANISÉS AU STADE GEOFFROY-GUICHARD

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 59

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 novembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20231115-D20230059010

Date de mise en ligne : 22 novembre 2023

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Bernard BONNET donne pouvoir à M. David FARA,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Bernard LAGET,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET – JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 – PROGRAMME DE BILLETTERIE POUR LES MATCHS DE FOOTBALL ORGANISES AU STADE GEOFFROY-GUICHARD

Paris s'est portée candidate le 23 juin 2015 à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 (JOP2024).

Le 13 septembre 2017, le Comité International Olympique désigne officiellement Paris, ville hôte des JOP2024 et confie à « Paris 2024 » la responsabilité du contrat d'organisation reprenant l'ensemble des obligations de l'organisateur et des engagements pris en phase de candidature.

Dans le cadre de son dossier de candidature, le comité de candidature « Paris 2024 » a souhaité s'appuyer sur des sites existants et faire de ces Jeux Olympiques et Paralympiques, les Jeux de toute la France.

Le comité a retenu 7 villes dont 6 de province et leur stade pour accueillir les 58 matchs du tournoi olympique (féminin et masculin) organisé du 24 juillet au 10 août 2024.

Saint-Etienne Métropole et le stade Geoffroy-Guichard ont été retenus et 6 matchs de tournoi y seront organisés avec notamment l'accueil de l'équipe de France Féminine.

Cette manifestation ayant incontestablement un rayonnement international fort et un impact économique certain pour le pays organisateur et par voie de conséquence pour les territoires hôtes, Saint-Etienne Métropole a souhaité se porter acquéreur auprès de Paris 2024 de places de billetterie dites « Territoires » notamment pour les 6 matchs de football qui se dérouleront au stade Geoffroy Guichard entre le 24/07/2024 et le 31/07/2024.

Afin que cet événement d'ampleur puisse être partagé par tous, la Métropole souhaite que cette billetterie soit destinée aux publics empêchés, jeunes en difficultés, étudiants, enfants malades, familles précaires, jeunes issus des quartier politique de la ville, seniors isolés, sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

En amont des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 et pendant la compétition, les associations et structures accompagnant ces publics sont invitées à conduire différents projets, actions et demandes en lien avec cet événement sportif d'ampleur internationale. Les projets et dossiers devront s'inscrire dans les objectifs suivants :

- Lutter contre les discriminations et favoriser l'inclusion,
- Faire vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques auprès des jeunes,
- Développer l'engagement citoyen,
- Créer du lien social,
- Rendre l'évènement accessible à tous,
- Favoriser les liens intergénérationnels,
- Développer l'éco-responsabilité.

En fonction de leur projet, les associations, structures et acteurs de la Métropole œuvrant auprès des publics empêchés se verront attribuer des places de billetterie à la suite de l'instruction de leur dossier par Saint-Etienne Métropole en application du règlement annexé.

Les dossiers de candidature devront être déposés sur la période du 1^{er} décembre 2023 au 15 avril 2024 et les projets se dérouler sur l'année 2024 jusqu'à la fin des JOP 2024 sur le territoire. Au total, 2 000 places de billetterie pourront être distribuées par Saint-Etienne Métropole.

Concernant la communication de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, une information sera prévue sur le site internet de la Métropole avec la mise en ligne du formulaire de candidature et les informations nécessaires. Saint-Etienne Métropole prévoira également une information et diffusion des documents auprès des communes et associations du territoire.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 – Programme de Billetterie pour les matchs de football organisés au stade Geoffroy-Guichard » .**

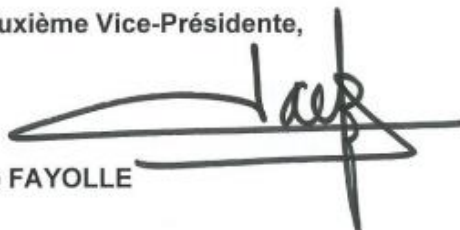
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE